

CR REUNION DU CR BFC LE 10/07/2021 A SALINS LES BAINS (39)

RÉUNION DU COMITE RÉGIONAL BFC à Salins les Bains, le 10 juillet 2021

Présents : Laurent Chapotot, Gwenaël Cheveau, Paulo De Bastos, Robert Devoille, Pascal Dugast, Mickaël Dumeige, Annie Dutronc, Robert Dutronc, Chantal Frachebois, Philippe Gherardi, Joseph Illana, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Arnaud Magnin, Emilie Maraux, Amar Meziani, Christian Perraudin, Mireille Vorillion.

Invités présents : Michèle Lega, membre de la FFPJP. Christian Berthet, Président du CD 70. Absents excusés : Ludovic Baudement, Jean Pierre Chalopin, Christine Ehlen, Jean Pierre Marengi, Alain Vorillion.

Invités absents excusés : Jean Marie Maraux, trésorier de la FFPJP.

Robert Maujonnet, Président du CD 58. Colette Maujonnet, Jean Locatelli, Antoine Martin. **Absente :** Sandrine Tarbes.

9h30 : ouverture de la séance par le Président Robert Dutronc.

Il regrette tant d'absences, et rappelle que la présence aux réunions fait également partie des responsabilités à assumer par chaque membre élu. Il passe ensuite la parole à Paulo De Bastos qui présente Monsieur Dominique Chauvin : il est l'Administrateur de la Maison de Salins qui héberge gracieusement cette réunion du Comité Régional.

Monsieur Chauvin souhaite la bienvenue à l'assemblée en ces lieux et trace rapidement l'historique de la Maison de Salins, lieu de création de la banque coopérative et mutualiste en 1885 – le futur Crédit Agricole – qui maintenant accueille et détient les archives des Caisses agricoles et de leurs filiales, et les tient à disposition de la recherche universitaire.

Puis, Paulo adresse son mot d'accueil à l'assemblée :

– « Monsieur le Président du CR BFC, Chers collègues, Je vous salue tous bien volontiers à l'occasion de cette réunion du Comité Directeur BFC qui est la première en présentiel depuis notre assemblée générale à Talant en mars dernier.

Vous êtes ici à la Maison du Crédit Agricole à Salins les Bains. Je remercie Mme Florence PAILLOT et M. Dominique CHAUVIN qui nous mettent à disposition cet ensemble patrimonial chargé d'une longue histoire. Pour ceux qui découvrent Salins les Bains après un long voyage, vous qui avez longé sur les derniers kilomètres notre rivière capricieuse nommée Furieuse, n'ayez crainte, le fort Belin et le fort Saint André veillent sur vous. Tout près d'ici, le Mont Poupet vous permettra d'admirer le Mont Blanc en respirant un air si pur qu'il fut le lieu choisi par Pasteur pour ses premières expérimentations scientifiques.

Quant à la ville qui fut la deuxième cité de Franche-Comté avec plus de 8 000 habitants, sa richesse était fondée sur l'exploitation du sel. Sa vente à travers toute la région et même à destination de l'étranger en fit une ville prospère.

Sachez que les eaux de source de Salins les Bains sont plus denses en sels minéraux que la mer Morte et procurent une sensation d'apesanteur. Oui, à Salins les Bains, vous pouvez planer et vous sentir léger sans consommation de substances. La spécialité de ces thermes étant la rhumatologie, alors dites adieu aux arthroses, aux rhumatismes et diverses périarthrites. Ça fait rêver ! Salins c'est aussi son club de pétanque avec sa centaine de licenciés et un national doublette mixte, devenu un incontournable en la matière.

Aujourd'hui dirigé depuis 2006 par Jean-Yves GAGLIARDI avec Emilie à la trésorerie, le destin de ce club fut aussi confié pendant 18 ans à un certain...Jean-Marie MARAUX que nous saluons bien chaleureusement à cette occasion. C'est une grande fierté pour nous de le savoir à la fédération pour son 2ème mandat et c'est aussi un honneur d'avoir en ces lieux, Mme Michèle LEGA, membre de la FFPJP.

Alors, bienvenue donc au Comité Régional BFC qui saura, j'en suis sûr, aborder les nombreux sujets à l'ordre du jour avec la même application que notre géologue Jules MARCOU qui dessina en 1861 la première carte géologique mondiale. Peut-être même que les débats ne manqueront pas de sel, quoi de plus normal en ce lieu.

Je finirai par une pensée émue pour mon collègue et ami Philippe CATTELET à qui je souhaite le meilleur ».

A sa reprise de parole, Robert Dutronc invite l'assemblée à applaudir en mémoire de nos chers membres ou bénévoles disparus récemment. Il remercie pour sa présence Michèle Lega, membre de la FFPJP. Il regrette que Jean Marie Maraoux, trésorier de la FFPJP, n'ait pu être parmi nous. Il évoque et regrette le départ du Comité Régional de Philippe Cattelet, démissionnaire également de la présidence du CD 25, et le remercie pour son implication loyale au sein du CR BFC. Il prend acte de son remplacement à la tête du CD 25 par Jean Pierre Marengi pour terminer le mandat. Le départ de Philippe laisse un poste vacant au CR BFC ; un appel à candidature sera lancé en septembre pour une élection lors de l'AG du 4 décembre prochain. –

Révision des textes : Paulo présente son travail de mise à jour des Statuts et du Règlement intérieur du Comité Régional : – L'assemblée est invitée à se prononcer sur quelques points : concernant l'article 7 du Règlement intérieur, elle se prononce pour la reconduction de deux ans de l'exercice des vérificateurs aux comptes, après un premier mandat (9 voix pour, 8 voix contre, 1abstention).

– Article 10 du Règlement intérieur, au sujet des Commissions, il faudra préciser : – « l'assemblée, à l'unanimité, se prononce pour qu'un Président ou une Présidente de Commission, possède obligatoirement une licence ».

– Autre point débattu : le Règlement intérieur : est-il nécessaire d’y transposer le texte des Statuts ou suffira-t-il qu’il contienne seulement ses rubriques spécifiques ? Résultat de la consultation : par 10 voix pour, et 8 voix contre, l’assemblée préfère la version du Règlement intérieur qui reprend les articles des Statuts, et les complète ; c’est la version jointe au PV.

Il est jugé qu’ainsi le lecteur dispose d’une vue globale Statuts/RI.

Les moutures de ces Statuts et RI ainsi établies seront soumises à l’approbation de l’Assemblée Générale du CR BFC, le 4 décembre 2021.

– Les Commissions :

L’assemblée procède à leur mise en place qui n’avait pu être établie lors de l’AG du Comité Régional, le 6 mars dernier à Talant, par manque de temps (couvre-feu à 19h). Les candidatures ont été adressées au Président Robert Dutronc, et au Secrétaire Christian Perraudin soit par les candidats eux-mêmes, soit par les Présidents de CD. Sont prises en compte également ce 10 juillet les candidatures des membres qui achèvent leur mandat aujourd’hui, étant entendu que les Commissions restaient en place jusqu’à leur prochain renouvellement. L’idée de limiter chaque Commission à 8 membres est avancée, mais l’expérience ayant prouvé toute la difficulté à réunir péniblement 4 personnes chaque fois que nécessaire, l’assemblée décide majoritairement d’accepter toutes les candidatures.

– La Commission de discipline : Elle est proposée avec toutes les candidatures reçues (12), et validée en vertu de la détermination majoritaire de l’assemblée. Robert transmet les vœux de Colette Maujonnet qui s’offre à aider la personne qui prendrait la conduite de la Commission. Faute de candidat, ou de candidate, Colette est reconduite à la présidence.

Présidente : Colette Maujonnet (CD58) Alain Delion, Nathalie Delion, Michel Filaine 21 Jean Pierre Chalopin 25 Michel Demougeot, Gilles Outrey 39 Georges Baudin, Christian Perraudin 71 Laurent Chapotot 89 Francis Kruger 90 A l’annonce de la composition, Mireille Vorillion, candidate du CD 21 retire sa candidature, en désaccord avec la décision de l’assemblée qui valide la liste complète sans autre forme de procès.

L’assemblée décide : la Commission siègera

à Bains quand la Bourgogne sera concernée.

à Chalon sur Saône quand la Franche Comté sera concernée.

– La Commission des finances : Elle inclut toutes les candidatures reçues (5) :

Présidente : Annie Dutronc (CD71). Nadège Seguin 21 Emilie Maraoux 39 Robert Devoille 70 Laurent Gobillot 89

– La Commission arbitrage : Elle inclut toutes les candidatures reçues (10) :

Président : Jean Locatelli (CD21). Michel Filaine 21 Antoine Martin 25 Frédéric Monnier 39 Amar Meziani 58 Denis Lhomme 70 Josiane Mercier 71 Jean Yves Rousseau 71 Fernand Brettte 89 4 Dominique Durindel 89

– La Commission sous arbitrage : Elle inclut toutes les candidatures reçues (6).

Président : Antoine Martin (CD25). Frédéric Monnier 39 Amar Meziani 58 Denis Lhomme 70 Fanny Durindel 89 Philippe Vacavant 89

– La Commission sportive : Elle incluait toutes les candidatures reçues (5), avant le retrait de Arnaud Magnin. Elle inclut aussi systématiquement les 8 Présidents de CD.

Président : Gwenaël Cheveau (CD90). Chantal Frachebois 25 Mickaël Dumeige 58 Amar Meziani 58

– La Commission Jeunes : Elle inclut toutes les candidatures reçues (9), reste à nommer son Président. Ludovic Baudement 21 ? Alain Vorillion 21 Jean Pierre Marengi 25 Michel Bourgeon 39 Ludovic Brasseur 39 Sandrine Tarbes 58 Jean Claude Gandrey 71 Gilles Petit 71 Jérôme Billiette 890

– La Commission Féminines : Elle incluait toutes les candidatures reçues (9), avant le retrait de Mireille Vorillion (CD 21). Reste à nommer sa Présidente. Michèle Lega 21 Alexandra Monnet-Fisteberg 39 Christine Ehlen 58 Marie Jeanne Lhomme 70 Annie Dutronc 71 Laura Mainieri 71 Elisabeth Desson 89 Djamila Prenat 90

– La Commission Communication : Elle inclut toutes les candidatures reçues (8) :

Président : Laurent Chapotot (CD89). 5 Alain Vorillion 21 Michel Billod Morel 25 Philippe Jarcellat 39 Denis Lhomme 70 Robert Devoille 70 Pascal Dugast 71 Joseph Illana 90

– La Commission handicap : Elle inclut toutes les candidatures reçues (5).

Président : Philippe Gherardi (CD89). Guillaume Picard 39 Thibaut Wojeik 70 Jacqueline Meyer 71 Laurent Gobillot 89

– La Commission de surveillance des opérations électorales : Constituée des 4 candidatures reçues. Gilles Outrey 39 Yvette Outrey 39 Georges Baudin 71 Djamila Prenat 90

– La Commission textes et règlements : Il est instauré cette Commission qui veillera à la rédaction et l'actualisation de tous les textes (Statuts, Règlement intérieur, autres règlements, chartes, cahiers des charges, etc.).

Président : Paulo De Bastos (CD39). Philippe Gherardi 89 Christian Perraudin 71

L'assemblée valide les candidatures : Trésorier adjoint : Robert Devoille. Secrétaire adjointe : Christine Ehlen.

– Le championnat régional jeunes à Marzy : Mickaël Dumeige fait part de la bonne organisation de Marzy. Il trouve très regrettable l'attitude du nouveau Président du Doubs ce jour-là.

Le compte-rendu de Ludovic Baudement : – « Le dimanche 4 juillet 2021 s'est déroulée le championnat de Bourgogne Franche Comté tripléte jeunes à Marzy. Nous pouvons tout d'abord remercier nos amis de la Nièvre qui nous ont très bien reçus durant cette journée, tant au niveau (arbitre au top) qu'au niveau logistique (buvette et repas). Cette année, la compétition a été effectuée de la manière suivante : • 16 équipes qualifiées par catégorie. • 4 tours de parties au temps (1h + 2 mènes) type système Swiss, c'est-à-dire gagnant contre gagnant.

• 1 phase finale avec les 2 meilleures équipes : les 2 premières étant automatiquement qualifiées pour le championnat de France et disputant le titre, et les 6 suivantes disputant 1 partie qualificative (3ème contre 8ème, 4ème contre 7ème et 5ème contre 6ème) => tout ça pour un total de 5 équipes qualifiées par catégorie. Dans ce contexte particulier de reprise sportive, il aura fallu batailler jusqu'au dernier moment pour avoir un nombre pair d'équipes dans certaines catégories. Au final, il y avait 14 équipes en minimes, 16 équipes en cadets et 18 équipes en juniors. La journée s'est déroulée sans encombre. En catégorie minime, une égalité parfaite entre le 2ème et le 3ème a eu lieu après les 4 parties. La décision du jury a été de procéder à une séance de tir de départage entre ces 2 équipes. Le bilan final par Comité : • CD21 => 0 équipe • CD25 => 4 équipes (2 cadets / 2 juniors) • CD39 => 4 équipes (1 minimes / 2 cadets / 1 juniors). • CD58 => 1 équipes minimes. • CD70 => 1 équipe cadets. • CD71 => 3 équipes (2 minimes / 1 juniors). • CD89 => 2 équipes (1 minimes / 1 juniors). » Il y aura bien 5 équipes dans chaque catégorie au championnat de France à Nevers.

Les Régionaux 2021 : Le Régional de Besançon s'est tenu samedi 3 juillet dernier. A ce jour, sur les 25 Régionaux inscrits au calendrier, 7 seulement sont maintenus, sur la période du 14 juillet au 3 octobre : Bourbon Lancy (TM), Lessard en Bresse (DS), Lons le Saunier (DM), Charnay les Mâcon (DS), Chalon sur Saône (TV), Bourbon Lancy (DF), St Florentin (DS). Afin de diffuser au plus vite à bon nombre de clubs, une feuille d'inscription aux Régionaux 2022 sera jointe à ce PV ; à rendre avant le 20 septembre 2021 au Président Robert Dutronc et au Secrétaire Christian Perraudin.
r.dutronc@petanque.fr chr.perraudin@gmail.com

Les Nationaux 2021 : Salins les Bains et Auxerre ont été annulés. Sens, Venarey les Laumes, Chalon sur Saône, Bourbon Lancy, Dijon sont maintenus à ce jour.

La formation : Ludovic Baudement aura en charge la formation les éducateurs au système swiss. Les dates retenues pour la formation de délégué, arbitre, initiateur, graphiqueur : – Dimanche 5 septembre 2021. – Samedi 2 octobre 2021. – Dimanche 10 octobre 2021. – Dimanche 24 octobre 2021. – Dimanche 14 novembre 2021. – Dimanche 5 décembre 2021. – Dimanche 16 janvier 2022.

Hors de ces dates, si un Comité venait à réunir au moins 8 personnes, il pourrait se tenir une séance. Brevet fédéral 1.

Formation sur 2 jours, les dates : – Samedi 11 et dimanche 12 septembre 2021. – Samedi 6 et dimanche 7 novembre 2021. 7 – Samedi 8 et dimanche 9 janvier 2022. – Samedi 29 et dimanche 30 janvier 2022.

Toutes ces formations ne peuvent avoir lieu qu'avec un minimum de 8 participants. Le lieu de la formation dépendra de la localisation des participants.

La trésorerie : Emilie rappelle le budget prévisionnel approuvé le 6 mars 2021 : 119000€. Le Comité Régional prendra en charge le repas des équipes jeunes au championnat de France à Nevers, le vendredi soir, le samedi midi et soir, le dimanche midi.

La Chancellerie : Les demandes sont traitées par Robert ; Philippe Gherardi reporte ses demandes à l'année prochaine.

Le CRC 2021 :

– En Bourgogne, pour l'instant, la composition des groupes open et féminins de 2019 est maintenue, ainsi que les dates des 9 et 10 octobre à Marzy et Auxerre, les 16 et 17 octobre (finale) à Venarey les Laumes.

– En Franche Comté, les phases finales open et féminines auront lieu à Vesoul les 9 et 10 octobre.

– En Bourgogne, les phases finales vétérans sont prévues 1ère ou 2ème semaine d'octobre.

– En Franche Comté, la finale vétérans est fixée au 21 septembre à Bains.

– Le CNC vétérans se déroulera du 26 au 29 octobre à St Yrieix (CD16).

– Pour les jeunes, les phases finales B/FC restent prévues dans l'Yonne le 17 octobre.

– Le CNC jeunes se déroulera du 23 au 25 octobre à St Yrieix.

Et si besoin était, les finales B/FC auraient lieu dans l'Yonne comme prévu, le 15 octobre pour le CRC vétérans, les 23 et 24 octobre pour le CRC open et féminin (dans le cas où une seule équipe régionale serait à qualifier au CNC).

Philippe Ghérardi donne son accord pour l'organisation de la finale bourguignonne vétérans 1ère ou 2ème semaine d'octobre, dans le cas où une équipe de chaque territoire serait à qualifier au CNC.

– Le CRC provençal est annulé.

Questions et actualités diverses :

– Le Marathon féminin 2021 : Mireille Vorillion en proposera l'organisation en décembre dans le CD 21.

– Championnats Promotion et Jeunes 2022 : étudier la meilleure façon de les dissocier.

– Les championnats régionaux 2022 : l'assemblée convient de les organiser aux mêmes lieux que prévus en 2020, selon la possibilité des clubs qui devaient recevoir. Sauf pour le Championnat de Tir qui n'aura pas lieu et qui était prévu dans le CD 21.

– Les championnats de France 2022 : l'hôtellerie ; Pascal Dugast assurera les réservations.

– Le National de Sens 2022 : Laurent Chapotot confirme sa tenue les 30 et 31 juillet 2022.

– Mr Wojeik, référent handisport, Gy, CD 70 : Pour la deuxième année, Monsieur Wojeik a sollicité une aide financière auprès du Comité Régional BFC, pour participer au financement du National handisport de Gy. Afin de satisfaire sa demande, il a été demandé à Mr Wojeik de fournir un bilan financier et un budget prévisionnel circonstanciés, en respect strict du principe de fonctionnement du Comité Régional. Mr Wojeik s'en est offusqué et a envoyé un courrier à Robert Dutronc ; Robert en livre la lecture à l'appréciation de l'assemblée... qui juge choquante, injurieuse et inadmissible la tenue de tels propos et invite le Président à donner réponse. Néanmoins, en dehors de cette gesticulation détestable, et pour soutenir l'action du CD 70 en direction du handisport, l'assemblée donne son accord pour une aide à hauteur de 500€ pour l'exercice 2019 et 500€ pour 2020, en rappelant que toute aide consentie par le Comité Régional ne peut être que ponctuelle et non automatiquement renouvelable.

8 – Le championnat de France jeunes à Nevers, les 21 et 22 août prochains, le CR accorde sa participation financière de 500€ : il est demandé au CD 58 de fournir un RIB à Emilie. – Congrès National de la FFPJP à Belfort, en 2022 : Pour faire suite favorablement au courrier de Gwenaël Cheveau, Président du CD 90, le CR accorde à cette occasion une participation financière de 500€. – L'assemblée se prononce à l'unanimité pour que le CR apporte une aide à hauteur de 500€ à chaque réception de Congrès ou de Championnats de France sur son territoire.

– Laurent Chapotot revient sur l'aide financière de 350€ naguère attribuée aux Nationaux et qui fut supprimée le 12 octobre 2019 : le sujet reviendra à l'un des ordres du jour prochains. – Il souhaite – ce qui sera fait – que la diffusion des PV de réunions du Bureau Directeur ou des Présidents de CD, soit élargie au-delà des personnes convoquées, c'est-à-dire, au moins, à tous les élus.

– La Commission sportive du Comité Régional : sa réunion est prévue en visio le samedi 2 octobre 2021.

– Prochaine réunion du Comité Régional : le 23 octobre, à 9h30, dans le CD 58.

Séance levée à 18 h.

Le Secrétaire Général du CR BFC
Christian PERRAUDIN

Le Président du CR BFC
Robert DUTRONC